



de la zone de



Comité de suivi 11 octobre 2017



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

La qualité de l'air, un enjeu partagé !

► Un enjeu sanitaire

- 48 000 décès anticipés en France par an dont 5 000 dans le Grand Est (autant que l'alcool mais moins que le tabac)
- La pollution de fond est la plus nocive

► Un enjeu financier

- + de 100 milliards d'€ par an (tabac =47 milliards)

► Un enjeu de société

- La sensibilité de la population augmente rapidement
- L'échelon politique s'empare du sujet
- Source de contentieux et de recours de population

► Un enjeu de territoire

- Impacte l'ensemble des politiques publiques
- Nécessite des actions ciblées et adaptées



La qualité de l'air, une démarche intégrée !

Ville Respirable

TEPCV

Club PPA

PPA

**Rénovation
énergétique**

PLU

PCAET

PDU

SRADDET

Habiter mieux

Feuille de route - mars 2018

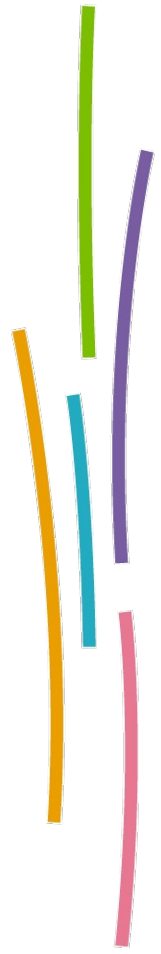
L'IMPLICATION DU GRAND REIMS DANS LE PPA VA AU DELÀ DU RÔLE ASSIGNE PAR LE PRÉFET

- Le PPA, initié et arrêté par le Préfet, comporte 23 fiches actions
- Reims Métropole aujourd'hui Grand Reims a été désigné porteur de
 - 5 fiches (en propre)
 - 6 fiches (de façon partagée)Soit 11 fiches sur les 23 du PPA.
- Dans les faits, la communauté urbaine est impliquée sur d'autres champs tel que l'urbanisme, le résidentiel, l'industrie, l'amélioration des connaissances.
- Au-delà de l'obligation réglementaire, Reims Métropole et la Ville de Reims ont répondu conjointement à :
 - Ville respirable en cinq ans
 - TEPCV

PPA : une boîte à outils

déplacement
urbanisme
action
Reims
PPA
NO2
PM10
transport
communication
brulage
agriculture
PLU
DREAL
intégration
bois
aménagement
population
marche
chantier
marchandises
santé
PDU
chaudière
vélo
PDE
industrie

PPA : Bilan de qualité de l'air



PPA : Bilan de qualité de l'air

- ▶ Présentation ATMO Grand Est



Avancement du PPA

déplacement
urbanisme
action
Reims
PPA
NO2
PM10
transport
communication
santé
chaudière
vélo
industrie
PDU
PDE
marche
chantier
marchandises
brulage
agriculture
PLU
DREAL
intégration
bois
aménagement
population



Mobilité – Transport



Action T 4.2 Promotion charte CO₂

4 transporteurs de marchandises

2 transporteurs de voyageurs

297 véhicules (10 % du parc)

328 conducteurs

En 2016

320 000 € d'économie

-4 % d'émissions de polluants

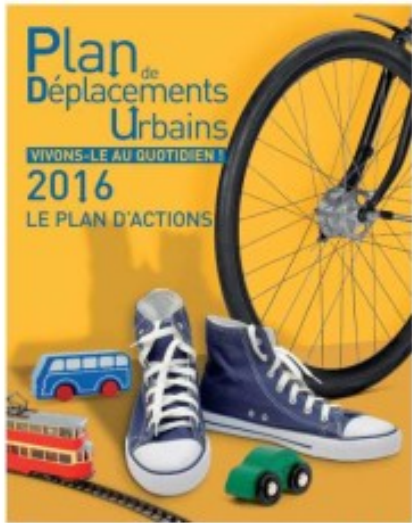
1 400 000 € d'économie depuis 2008



PROGRAMME DE RÉDUCTION
DES ÉMISSIONS DU
TRANSPORT ROUTIER



	T1	T2	T3	T4		
PPA	Diminuer de 11% les émissions en dioxyde d'azote par le PDU	Promouvoir les modes de déplacements moins polluants	Obliger les principaux pôles de générateurs de trafic à réaliser un plan de déplacements	Développer les flottes les moins polluantes		
PCAET	Efficacité énergétique des transports	Développer les infrastructures de mobilité partagée		Protection de la qualité de l'air		
VILLES RESPIRABLES	Etudier l'opportunité de mettre en place une ZCR	TEPCV	Achat de véhicules électriques			
PDU	Fluidifier les déplacements à l'échelle du territoire et assurer l'accès tous modes au cœur de ville	Améliorer la qualité de vie des centralités urbaines	Une mobilité adaptée pour la ville des courtes et moyennes distances	Faciliter l'intermodalité et la multi modalité	Encourager et accompagner les évolutions de comportements	Au-delà du cadre réglementaire du PDU, des actions Grand territoire



Adopté le : 23 mai 2016 - Approuvé le : 12 décembre 2016



- **Approbation d'un PDU révisé en 12 décembre 2016**

Objectif de réduction du nombre de km parcourus: -3,37% /2015

Réduction attendue en NOx : 9,2% et particules : 9,5%

- **Performances des TC:**

Mise en place des priorités sur axe Talleyrand/ Chanzy/ Gambetta.

En cours axe Avenue Paris/Jean Jaurès.

- **Amélioration du confort d'usage des transports en commun :**

Mise en accessibilité progressive des arrêts de bus du réseau urbain

- **Desserte de nouveaux pôles générateurs de déplacements en TC:**

Station tramway à la clinique (Bezannes)

- **Développement d'un pôle d'échanges multimodal en gare de Reims Centre:**

Etude de définition opérationnelle en 2018

	T1	T2	T3	T4		
PPA	Diminuer de 11% les émissions en dioxyde d'azote par le PDU	Promouvoir les modes de déplacements moins polluants	Obliger les principaux pôles de générateurs de trafic à réaliser un plan de déplacements	Développer les flottes les moins polluantes		
PCAET	Efficacité énergétique des transports		Développer les infrastructures de mobilité partagée	Protection de la qualité de l'air		
VILLES RESPIRABLES	Etudier l'opportunité de mettre en place une ZCR	TEPCV	Achat de véhicules électriques			
PDU	Fluidifier les déplacements à l'échelle du territoire et assurer l'accès tous modes au cœur de ville	Améliorer la qualité de vie des centralités urbaines	Une mobilité adaptée pour la ville des courtes et moyennes distances	Faciliter l'intermodalité et la multi modalité	Encourager et accompagner les évolutions de comportements	Au-delà du cadre réglementaire du PDU, des actions Grand territoire



- **Accompagnement de la pratique du vélo :**
Création et diffusion d'un plan de Reims et de son agglomération à vélo
10 000 exemplaires diffusés en septembre 2016
- **Promotion des modes alternatifs et l'information aux citoyens :**
Réédition du Code de la Rue de la ville de Reims
5 000 exemplaires diffusés en septembre 2016
- **Opération découverte des véhicules électriques**
pendant la semaine du DD en 2016 et 2017
- **Développement des aménagements cyclables**
140 km d'itinéraires cyclables
2000 arceaux vélos et un parc de stationnement sécurisé avec 48 places
- **Mise en accessibilité des espaces publics au profit de tous:**
Réaménagement du parvis de l'hôtel de ville, du parvis de la basilique St Rémi et des promenades
- **Mise en œuvre d'une signalétique piétonne** (office de tourisme)

	T1	T2	T3	T4		
PPA	Diminuer de 11% les émissions en dioxyde d'azote par le PDU	Promouvoir les modes de déplacements moins polluants	Obliger les principaux pôles de générateurs de trafic à réaliser un plan de déplacements	Développer les flottes les moins polluantes		
PCAET	Efficacité énergétique des transports	Développer les infrastructures de mobilité partagée		Protection de la qualité de l'air		
VILLES RESPIRABLES	Etudier l'opportunité de mettre en place une ZCR	TEPCV	Achat de véhicules électriques			
PDU	Fluidifier les déplacements à l'échelle du territoire et assurer l'accès tous modes au cœur de ville	Améliorer la qualité de vie des centralités urbaines	Une mobilité adaptée pour la ville des courtes et moyennes distances	Faciliter l'intermodalité et la multi modalité	Encourager et accompagner les évolutions de comportements	Au-delà du cadre réglementaire du PDU, des actions Grand territoire



Accompagnement de l'initiative Blablalines par le déploiement d'aires de covoiturage

- 40 { 20 emplacements prévus sur le périmètre de la ville de Reims en septembre 2017
1 aire de covoiturage sur la commune de Taissy
Projet du parc naturel de la montagne de Reims d'installer une vingtaine d'aire de covoiturage sur leur territoire (périmètre Grand Reims)

	T1	T2	T3	T4
PPA	Diminuer de 11% les émissions en dioxyde d'azote par le PDU	Promouvoir les modes de déplacements moins polluants	Obliger les principaux pôles de générateurs de trafic à réaliser un plan de déplacements	Développer les flottes les moins polluantes
PCAET	Efficacité énergétique des transports	Développer les infrastructures de mobilité partagée	Protection de la qualité de l'air	
VILLES RESPIRABLES	Etudier l'opportunité de mettre en place une ZCR	TEPCV	Achat de véhicules électriques	
PDU	Fluidifier les déplacements à l'échelle du territoire et assurer l'accès tous modes au cœur de ville	Améliorer la qualité de vie des centralités urbaines	Une mobilité adaptée pour la ville des courtes et moyennes distances	Faciliter l'intermodalité et la multi modalité
			Encourager et accompagner les évolutions de comportements	Au-delà du cadre réglementaire du PDU, des actions Grand territoire

▪ **Mise en place d'un Plan de Déplacement Etablissements pour les collectivités Ville de REIMS et REIMS METROPOLE**

Mise en place de cartes de transport en commun au sein des directions de l'administration pour les déplacements professionnels

Mise en place du remboursement de la moitié des abonnements de TC

Mise en place de vélos de pool et VAE pour les déplacements professionnels :

- 137 vélos dont 63 VAE
- Achat de 10 vélos et 5 VAE en 2017

Communication récurrente sur les éco-gestes de l'Ensemble pratique

	T1	T2	T3	T4	
PPA	Diminuer de 11% les émissions en dioxyde d'azote par le PDU	Promouvoir les modes des déplacements moins polluants	Obliger les principaux pôles de générateurs de trafic à réaliser un plan de déplacements	Développer les flottes les moins polluantes	
PCAET	Efficacité énergétique des transports		Développer les infrastructures de mobilité partagée	Protection de la qualité de l'air	
VILLES RESPIRABLES	Etudier l'opportunité de mettre en place une ZCR		TEPCV	Achat de véhicules électriques	
PDU	Fluidifier les déplacements à l'échelle du territoire et assurer l'accès tous modes au cœur de ville	Améliorer la qualité de vie des centralités urbaines	Faciliter l'intermodalité et la multi modalité	Encourager et accompagner les évolutions de comportements	Au-delà du cadre réglementaire du PDU, des actions Grand territoire



- **Renouvellement du parc automobile CUGR et VR** au profit de véhicules peu émissifs
 - Achat de véhicules électriques (CONVENTION TEPCV)- 10 véhicules en 2017
 - Limitation du parc véhicule par mise en pool des véhicules
 - Remplacement des véhicules diesel par motorisation essence pour les fourgonnettes
 - Achat des vignettes crit'air
- **Faire bénéficier les véhicules les moins émissifs de la gratuité du stationnement sur le territoire de la VR(2 heures)**
- **Diminuer les émissions des PL**
 - Etude partenariale avec GRT Gaz et GRDF sur la mutation des flottes (Parc CU, Citura, La Poste, Sita...)
 - Conversion des PL au GNV et mise en place d'une station de compression –résultats attendus en novembre 2017
- **ZCR – Etape 1: Etat des lieux et scénarisation**

	T1	T2	T3	T4
PPA	Diminuer de 11% les émissions en dioxyde d'azote par le PDU	Promouvoir les modes de déplacements moins polluants	Obliger les principaux pôles de générateurs de trafic à réaliser un plan de déplacements	Développer les flottes les moins polluantes
PCAET	Efficacité énergétique des transports	Développer les infrastructures de mobilité partagée		Protection de la qualité de l'air
VILLES RESPIRABLES	Etudier l'opportunité de mettre en place une ZCR	TEPCV	Achat de véhicules électriques	
PDU	Fluidifier les déplacements à l'échelle du territoire et assurer l'accès tous modes au cœur de ville	Améliorer la qualité de vie des centralités urbaines	Faciliter l'intermodalité et la multi modalité	Encourager et accompagner les évolutions de comportements
		Une mobilité adaptée pour la ville des courtes et moyennes distances		Au-delà du cadre réglementaire du PDU, des actions Grand territoire



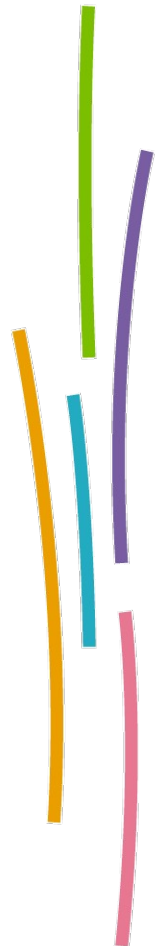
- **Optimisation du réseau de bus**
Diminution du nombre de bus en circulation
Rabatement sur le tramway
Mise en place d'une navette électrique en centre Ville
- **Etude sur le renouvellement des véhicules de transport vers des véhicules propres** par MARS

Avancement du PPA

déplacement
urbanisme
action
Reims
santé
PPA
NO2
PM2,5
PM10
transport
communication

brulage
agriculture
PLU
DREAL
intégration
bois
aménagement
population

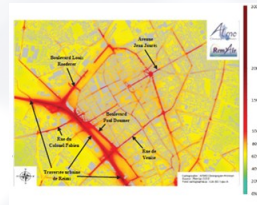
marche
chantier
marchandises
PDU
chaudière
vélo
industrie



Aménagement – urbanisme

Actions URBA 1 & 2 - MOD

Outils de diagnostic



Cerema

Qualité de l'air et Plan local d'urbanisme
Recueil de fiches

La série de fiches « Qualité de l'air et PLU » a pour vocation d'apporter un corpus de connaissance, dans le domaine de la qualité de l'air, aux acteurs locaux impliqués dans la réalisation et la mise en œuvre des documents de planification. Elle présente par ailleurs les leviers qu'il est possible d'activer dans un PLU(i) pour réduire les émissions de polluants et protéger les populations.

- Fiche 01 Les grands enjeux de la qualité de l'air
- Fiche 02 Réduire les émissions à la source - Les leviers réalisables par secteur d'activité
- Fiche 03 Réduire l'exposition des personnes par un urbanisme favorable à la qualité de l'air
- Fiche 04 Réduire l'exposition des personnes par la mise en œuvre d'aménagements ou de dispositifs spécifiques
- Fiche 05 Evaluation environnementale du PLU : éléments utiles en matière de qualité de l'air

Juin 2017

Concertations – actions



Stratégie – Mise en œuvre

aspa
Au service de la qualité de l'air

Urbanisme et exposition à la pollution atmosphérique

Comment évaluer l'impact d'une opération d'aménagement sur l'atmosphère ?

Avec le soutien de :

www.o1.mo-alsace.net

ADPA 14 11 14 01 - 10 - version du 20 août 2015

ADEME

Urbanisme et qualité de l'air
DES TERRITOIRES QUI RESPIRENT

Acteurs de l'urbanisme
CONNAÎTRE POUR AGIR

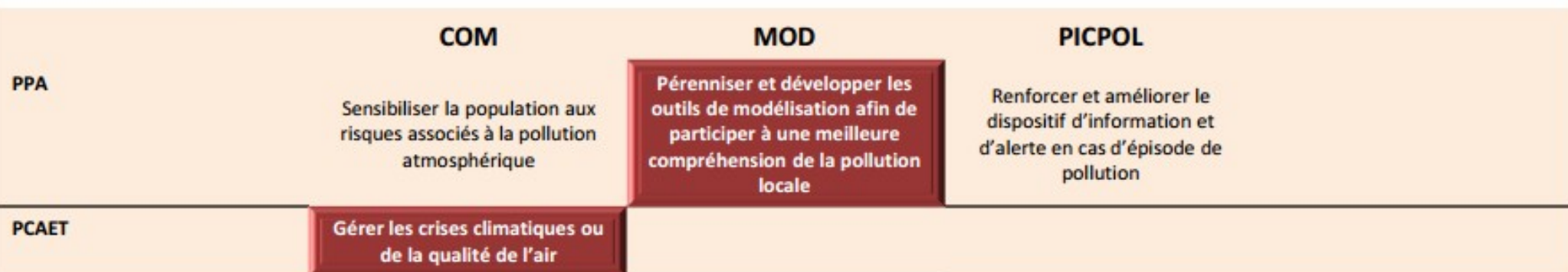
A word cloud with various terms related to urban planning and air quality. The most prominent words are 'Urbanisme', 'PLU', 'Hôpital', 'Ecole', 'Projet', 'ZAC', 'Crèche', 'Porter à connaissance', 'Etude d'impact', 'Population sensible', and 'Permis de construire'. The words are arranged in a circular pattern.



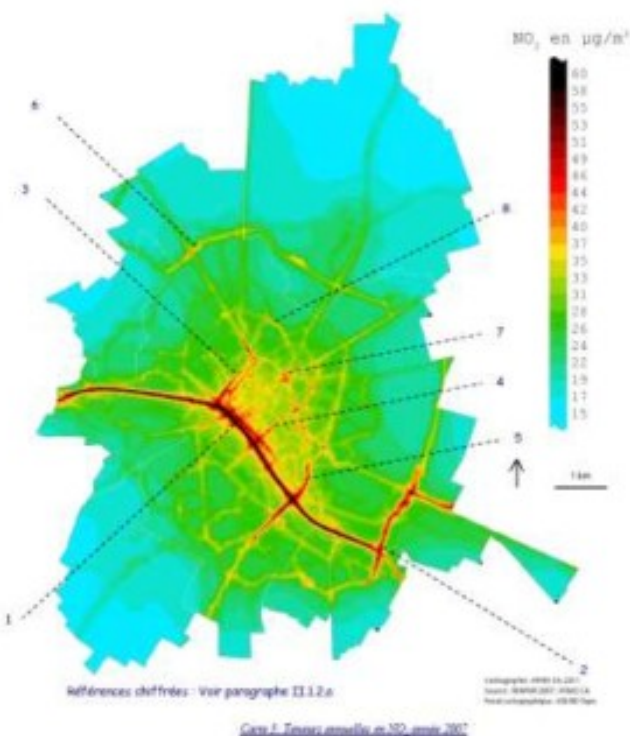
Aménagement – urbanisme

- ▶ Cartes stratégiques Air – ATMO Grand Est





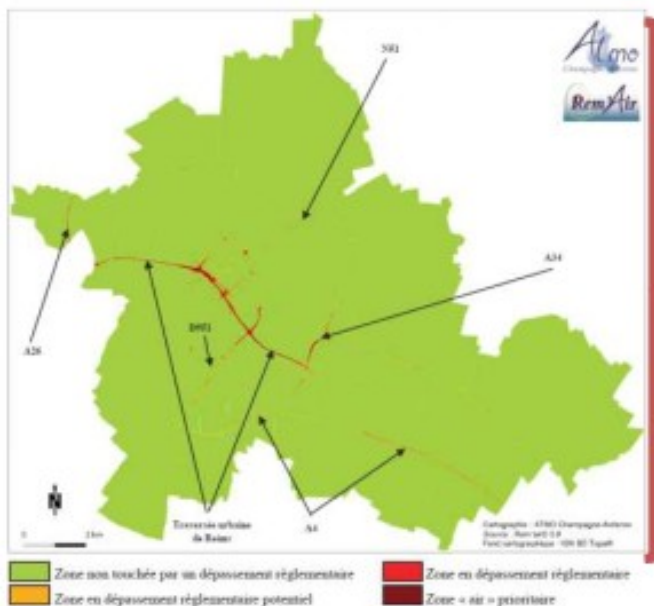
CARTOGRAPHIE DU NO2 EN MOYENNE ANNUELLE
ANNEE 2007



Depuis 2010, développement de la plateforme REM'AIR Avec ATMO Champagne Ardenne

- **Signature d'une convention d'objectifs** avec ATMO GRAND EST sur la période 2015-2020 en **juin 2015**
- **Connaissance de la mobilité** : En 2016-2017, campagnes de comptages piétons et cycles

	URBA 1	URBA 2	IND 1	IND 4
PPA	Définir les attendus minimaux dans les documents d'urbanisme	Définir les attendus minimaux dans les études d'impact	Réduire les émissions de particules et d'oxydes d'azote des installations de combustion classées ICPE	Diminuer l'impact environnemental des chantiers
PCAET	Protection de la qualité de l'air	Aménagement respectueux des espaces à enjeux	Améliorer la part du renouvelable dans les grandes installations existantes	Rechercher l'efficacité énergétique du développement de l'agglomération
TEPCV	Végétaliser les espaces urbains			



- Réalisation de la **carte stratégique de l'air** en **2016**
- **Prise en compte des espaces à enjeux** dans les aménagements et le PLU de Ville de Reims (**2016**)
- Développement du label GRAND REIMS DURABLE Qualité air intérieur

	URBA 1	URBA 2	IND 1	IND 4
PPA	Définir les attendus minimaux dans les documents d'urbanisme	Définir les attendus minimaux dans les études d'impact	Réduire les émissions de particules et d'oxydes d'azote des installations de combustion classées ICPE	Diminuer l'impact environnemental des chantiers
PCAET	Protection de la qualité de l'air	Aménagement respectueux des espaces à enjeux	Améliorer la part du renouvelable dans les grandes installations existantes	Rechercher l'efficacité énergétique du développement de l'agglomération
TEPCV	Végétaliser les espaces urbains			

- REIMS GRAND CENTRE

- Réaménagement des promenades**

- Concours de maîtrise d'œuvre en 2016
- Respect du patrimoine arboré
- Plantation de 342 nouveaux arbres

- COULEE VERTE**

- Création d'une forêt urbaine** sur le parc des Châtillons
- 102 arbres et 2940 arbustes sur 2ha

Remplacement: 238 sujets, 50 variétés

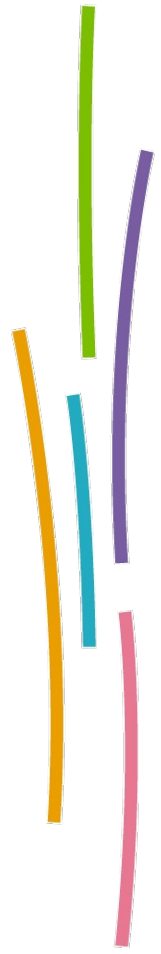
Création: 153 sujets, 26 variétés

dont des *Acer Campestre*, des *Acer Platanoides*, *Chamaecyparis lawsoniana*



Avancement du PPA

déplacement
urbanisme
action
Reims
PPA
NO2
PM10
transport
communication
santé
chaudière
vélo
industrie
PM2,5
bois
aménagement
population
intégration
DREAL
PLU
agriculture
brulage
marche
chantier
marchandises
PDU
PDE



Résidentiel – Chauffage bois – Communication

Actions COM, PICPOL, RT2&3

Plaquette gestes citoyens

Pic de pollution particules

Mon rôle en tant que maire

Communiquer largement sur les mesures prises

- Limitation de la vitesse
 - 130→110km/h = -30 % de particules
 - 90→70km/h = -20 % de particules
- Interdiction du chauffage au bois d'agrément
 - 90 % des particules liées au chauffage proviennent de la combustion du bois
- Interdiction du brûlage des déchets verts
 - Contrôlé par le maire
 - Amende jusqu'à 450€

PIC POLLUTION - 20 KM / H OBLIGATOIRE

Encourager les bons comportements

- Favoriser le recours aux transports en commun, covoiturage et modes actifs
- Protéger les lieux recevant les personnes sensibles
 - Moteur froid = 2 fois plus de particules → Éviter la dépose des enfants à l'école en voiture au profit d'autres solutions
- Chauffer moins : -1° = -7 % de polluants
- Valoriser l'exemplarité de la commune en limitant ses propres émissions

Le saviez-vous ?

Durant les pics de pollution le temps, sec et sans vent est propice aux modes actifs, vélo et marche à pied.

Communication sur le chauffage au bois



Jusqu'à 30 fois moins d'émissions de PM₁₀, c'est le gain en émissions que permet un insert avec label Flamme verte 5 étoiles par rapport à un foyer ouvert. Un foyer ouvert consomme 7 fois plus de bois qu'un foyer performant.

LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

QUALITÉ DE L'AIR, LES BONS GESTES CITOYENS

L'air est le premier élément nécessaire à la vie : nous en consommons 15 000 litres par jour (à comparer avec 1,5 l d'eau). Aujourd'hui en France, la pollution de l'air est principalement due à notre comportement individuel au quotidien : nos modes de transport, de chauffage et d'élimination des déchets affectent fortement la qualité de l'air et par voie de conséquence notre santé.

Santé Publique France a conclu que la mauvaise qualité de l'air cause 48 000 décès en France et coûte près de 100 milliards d'euros par an, une somme équivalente au budget de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Derrière les pics de pollution qui nous alertent, c'est surtout la pollution de fond, constante et quotidienne qui nuit à notre santé. Elle appartient donc à chacun de nous de veiller à préserver une bonne qualité de l'air en modifiant nos habitudes et en adoptant des gestes citoyens.

Plaquette pic de pollution

Communication sur le brûlage des déchets verts

En matière d'émissions de particules



50 kg de végétaux brûlés dans son jardin



6 000 km parcourus par une voiture diesel récente



3 semaines de chauffage d'un pavillon avec une chaudière bois performante

	RT 2	RT3
PPA	Réduire les émissions des petites installations de combustion utilisant la biomasse comme combustible	Clarifier, réaffirmer et faire appliquer l'interdiction de brûlage des déchets verts
PCAET	Rechercher l'efficacité énergétique du bâti	Développer les solidarités avec la population



- **Amélioration thermique** des logements sociaux avec les programmes ANRU
- **Amélioration thermique** des logements privés avec
La mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique
La mise en place d'un OPAH
La mise en œuvre de l'opération Résorber les PNB – démarré en 2014 - 60 logements
- **Encourager et aider à la sobriété des ménages**

	COM	MOD	PICPOL
PPA	Sensibiliser la population aux risques associés à la pollution atmosphérique	Pérenniser et développer les outils de modélisation afin de participer à une meilleure compréhension de la pollution locale	Renforcer et améliorer le dispositif d'information et d'alerte en cas d'épisode de pollution
PCAET	Gérer les crises climatiques ou de la qualité de l'air		



- Informer le public via le site internet et les réseaux sociaux

Depuis juin 2015

Mise en œuvre d'une iconographie spécifique

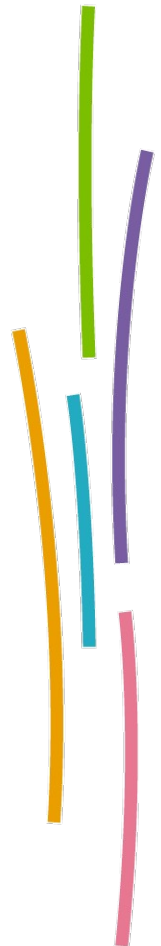
Mise en place d'une liste de diffusion et rédaction d'un guide de procédure à destination des directions de la Ville de Reims et du Grand Reims

Mise en œuvre d'une action dans le cadre du Contrat Local de Santé

- Scénarisation de l'incidence des mesures lors des pics de pollution sur ATMO GRAND EST

Avancement du PPA

déplacement
urbanisme
action
Reims
PPA
NO2
PM10
transport
communication
santé
chaudière
vélo
industrie
bois
aménagement
population
bois
aménagement
population
intégration
DREAL
PLU
brulage
agriculture
marche
chantier
marchandises
PDU
PDE



Industries – Chaufferies

- ▶ Application des meilleurs techniques disponibles chez les principaux émetteurs de polluants
- ▶ Un site pose problème :
 - Procédure de mise en demeure engagée pour le respect des normes de rejets
- ▶ Les chaufferies biomasses sont soumises à de nouvelles règles à compter du 1^{er} janvier 2018
 - Baisse des VLE à 50mg/m³ pour toutes les installations
 - Conditionnement des aides de l'ADEME à l'atteinte de meilleures performances dans les zones PPA



	URBA 1	URBA 2	IND 1	IND 4
PPA	Définir les attendus minimaux dans les documents d'urbanisme	Définir les attendus minimaux dans les études d'impact	Réduire les émissions de particules et d'oxydes d'azote des installations de combustion classées ICPE	Diminuer l'impact environnemental des chantiers
PCAET	Protection de la qualité de l'air	Faciliter le développement des ENR	Améliorer la part du renouvelable dans les grandes installations existantes	Rechercher l'efficacité énergétique du développement de l'agglomération
TEPCV	Végétaliser les espaces urbains			



- **Baisser la part du charbon**

Suppression du fioul lourd dans le mix énergétique de la chaufferie Croix-Rouge – **1^{er} juin 2016**

↘ NOx par 3 (150 mg/Nm³) et PM₁₀ par 2,5 (150 mg/Nm³)

- **Amélioration de la combustion du charbon** par l'installation d'un système de dénitrification et désulfuration des fumées – **1^{er} juin 2016**

↘ NOx par 3 (200 mg/Nm³) et PM₁₀ par 1,2 (25 mg/Nm³)

- **Recirculation des fumées sur les générateurs gaz** – **1^{er} juin 2016**

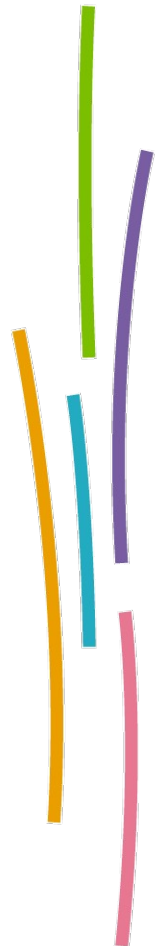
↘ NOx par 3 (150 mg/Nm³) et PM₁₀ par 2,5 (20 mg/Nm³)

- **Rédaction d'une charte sur les chantiers**

Brumisation sur les chantiers de RGC

Avancement du PPA

déplacement
urbanisme
action
Reims
PPA
NO2
PM10
transport
communication
santé
chaudière
vélo
industrie
PM2,5
bois
aménagement
population
intégration
DREAL
PLU
PDE
marche
chantier
marchandises
brulage
agriculture



Agriculture



Action AGRI 1



Phytosanitaires

De la connaissance à l'action

Pour les agriculteurs

Sensibilisation
Bonnes pratiques

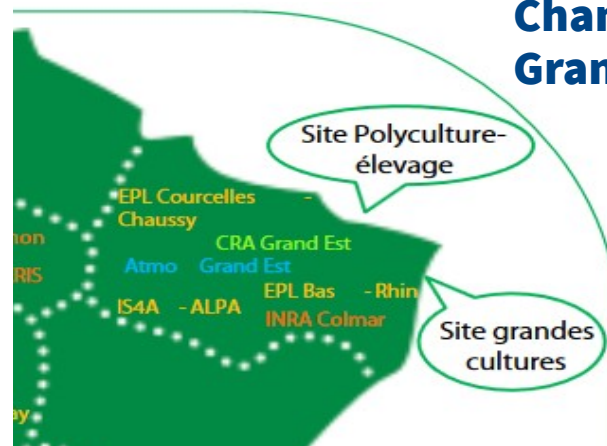
Pour les collectivités

Mobilisation
Information

Pour la population

Communication
Protection

Projet d'envergure nationale piloté par la Chambre d'agriculture Grand Est



Échanges, pour aller plus loin

- ▶ Avancement du PPA
- ▶ Stratégie pour la feuille de route – objectif de rendu mars 2018
 - Quels leviers mobiliser ?
 - Quelles actions à court terme ?
 - Quelles perspectives à moyen terme ?
- ▶ Intégration de la qualité de l'air dans l'ensemble des politiques publiques

A word cloud of terms related to urban planning and air quality. The most prominent words are 'déplacement', 'urbanisme', 'action', 'Reims', 'PPA', 'bois', 'NO2', 'PM2,5', 'PM10', 'transport', and 'communication'. Other smaller words include 'brulage', 'agriculture', 'marche', 'chantier', 'marchandises', 'santé', 'PDU', 'chaudière', 'vélo', 'industrie', 'intégration', 'DREAL', 'PLU', 'PDE', 'aménagement', and 'population'. The words are arranged in a dynamic, overlapping manner, with some in red and others in blue.

Contexte 2017 : contentieux européen

Dioxyde d'azote « NO₂ »

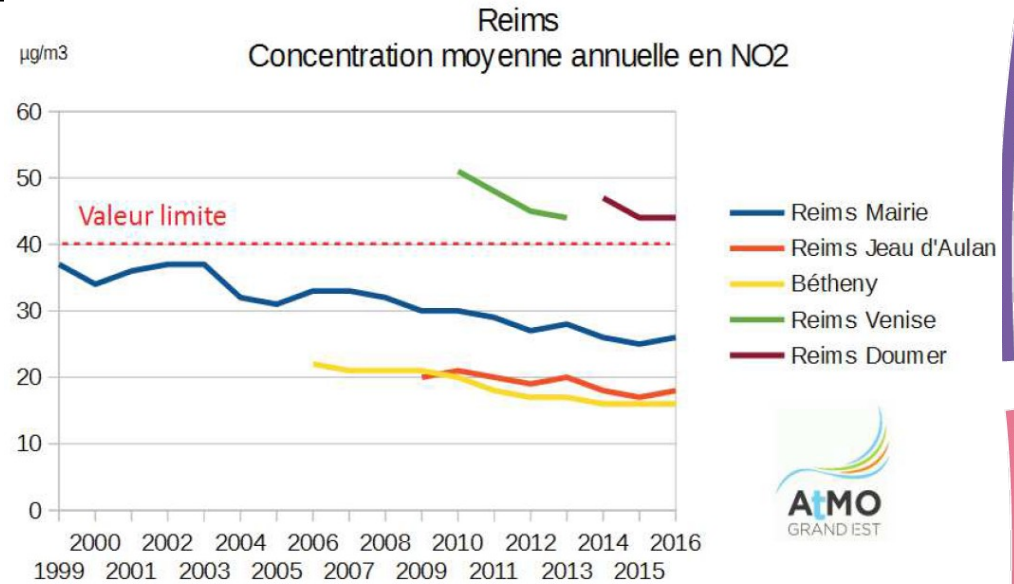
- ▶ 19 juin 2015 : Mise en demeure de la Commission
 - 19 zones et agglomérations dont Reims
 - Mise en cause pour dépassement de la valeur limite et la mise en œuvre des plans d'actions
 - Réponse apportée mi-août 2015
- ▶ 15 février 2017 : avis motivé de la Commission Européenne
 - 13 zones toujours visées
 - Mis en cause pour dépassement de la valeur limite, contenu des PPA et efficacité des mesures prévues
 - Réponse apportée fin mars 2017

Contexte 2017 : contentieux européen

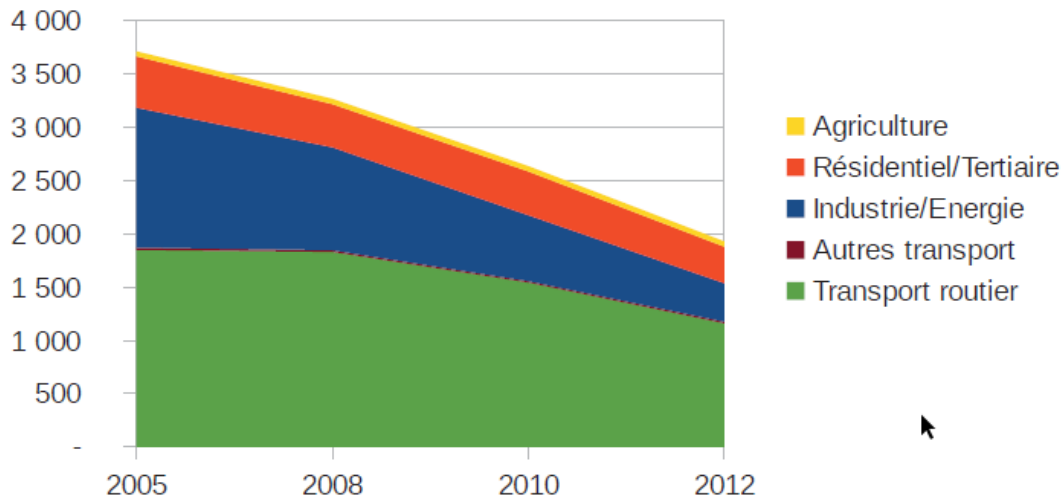
Dioxyde d'azote « NO₂ »

Éléments de réponse

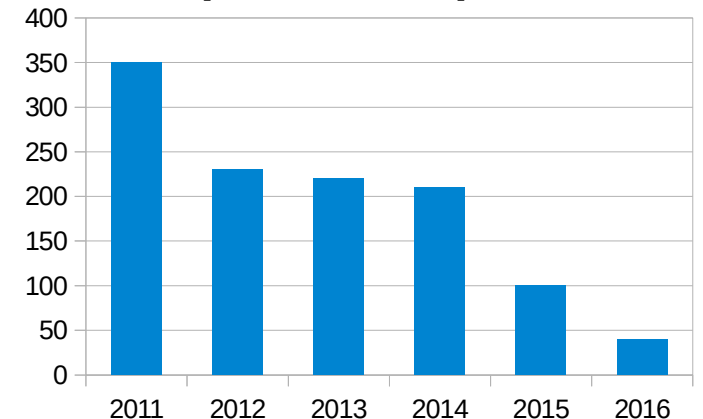
- Population exposée en baisse
- Concentration de NO₂ en baisse
- Émissions de NO₂ en baisse



Emissions NOx (tonnes) sur Reims Métropole



Population exposée



Épisodes de pollution

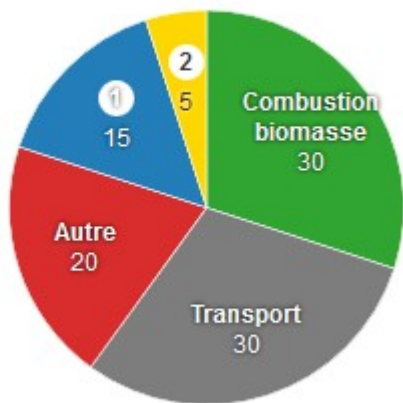
Types de pics

Combustion (pic hivernal): Particules

Bois + routier > 60 %

Facteur météo prépondérant
Inversion de T° = aucun mélange
Pollution locale

Répartition moyenne



1 Industrie 2 Agriculture

Autre : Éléments naturels (érosion) +
recombinaison de polluants des différents secteurs

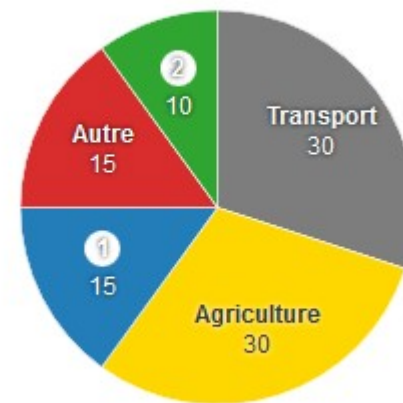
Mixte (pic printanier) : Particules

Nitrate ammonium =

NH₃ (épandage) + NO_x (routier)

Formation de « nuages » qui se déplacent et concernent de larges territoires

Répartition moyenne



1 Industrie 2 Combustion biomasse

Pic estival : Ozone =
NO_x (routier) + COV (Indus/naturels)

Concerne de larges territoires

Épisodes de pollution

Nouvelle réglementation

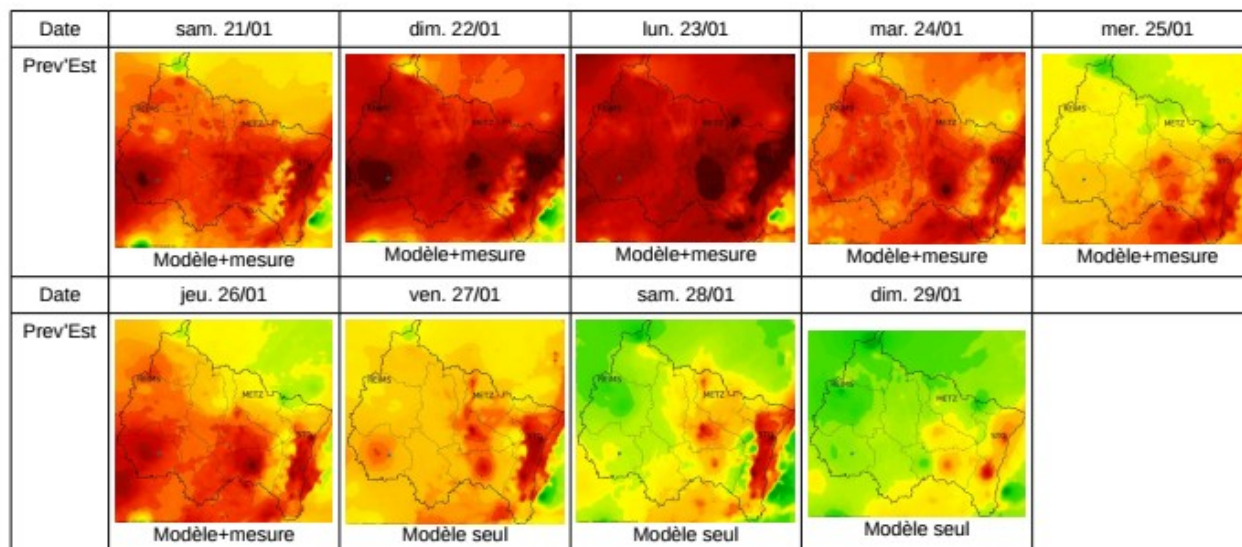
- ▶ Nouvel arrêté interpréfectoral du 24 mai 2017
 - Tous les polluants sont concernés par la persistance
 - Evolution des conditions de déclenchement
 - Persistance : délai ramené de 4 à 2 jours : la procédure d'alerte est déclenchée au 2^e jour de dépassement du seuil d'information
 - Consultation d'un comité d'experts pour la mise en place de mesure d'urgence :
 - ♦ Services déconcentrés de l'État, ARS, représentants du conseil régional, des conseils départementaux, des EPCI, des autorités organisatrices des transports et d'Atmo GE
 - ♦ Ce comité a été consulté sur le projet d'AIP, courant mars 2017

Épisodes de pollution

Retour sur les derniers épisodes

► Janvier 2017

- Exceptionnellement long et intense du 19 au 30/01
 - ♦ Des dépassements de seuil d'alerte dans de nombreux départements
- Une prévision dès le 20 janvier d'une situation longue
 - ♦ Organisation en DREAL de la coordination des différents SIDPC et collectivités
 - ♦ Anticipation du raccourcissement du délai de persistance



Épisodes de pollution

Retour sur les mesures mises en œuvre

- ▶ Baisse des vitesses
 - Baisse effective de la vitesse moyenne sur A35 à Strasbourg entre -10 et -15km/h
- ▶ Opérations de contrôles routiers :
 - Une vingtaine d'opérations de contrôle (10,51,57,67,68)
 - Une information de l'utilisateur à améliorer
 - ♦ A Strasbourg, les contrôles ont été réorientés au cours de l'épisode pour cibler les PL prioritairement



Épisodes de pollution

Retour sur les mesures mises en œuvre

- ▶ Interdiction du chauffage au bois d'agrément
- ▶ Rappel de l'interdiction du brûlage à l'air libre et suspension des dérogations
- ▶ Limitation des émissions industrielles
 - Information des ICPE fortement émettrices de poussières : mesures volontaires mises en place (les arrêtés complémentaires sont en cours de finalisation)
 - Inspections programmées : focus sur action « air »
 - 7 contrôles inopinés à Strasbourg
- ▶ Plan d'urgence des collectivités (tarification spéciale/information)
 - EMS
 - CD67/Région Grand Est





de la zone de



Comité de suivi 11 octobre 2017



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE